



A FONTAIN, l'année débute toujours par des moments forts de convivialité, des moments heureux qui permettent de partager, de faire le point. La très forte participation des habitants à la cérémonie des vœux et au repas des anciens représente pour les membres du conseil municipal une réelle récompense pour le travail effectué, et un encouragement à continuer à vous servir en vous informant le plus largement possible sur les actions conduites.

Notre équipe, que je qualifie de moderne et dynamique, a connu en ce début d'année une activité importante dans l'ensemble des commissions qui se sont toutes réunies pour débattre des projets qui seront conduits en 2016 afin de continuer à améliorer notre qualité de vie.

A ce titre, je tiens tout particulièrement à saluer les habitantes et habitants de Fontain qui ont souhaité rejoindre les commissions ouvertes à la population du village pour mettre à notre disposition leurs compétences. Ce type d'engagement renforce notre capacité à dialoguer et à mieux adapter nos projets à vos attentes.

Je vous invite également à participer à la vie collective de notre communauté en rejoignant nos associations qui présentent une offre diversifiée et sont animées par des personnes de bonne volonté qui seront ravies de vous accueillir.

En 2016, vous le savez, deux grandes réflexions sont engagées, l'une concerne le développement de l'habitat, l'autre la rénovation du groupe scolaire.

Parallèlement, notre budget 2016 voté le 15 Mars prévoit un montant d'investissement sensiblement égal à celui de 2015. Ce montant d'environ 270 000 € est réparti sur trois domaines principaux de manière quasi équilibrée : les espaces verts et aménagements urbains, les bâtiments et la voirie. Cet équilibre des projets sur l'ensemble de nos commissions est le signe visible de la vitalité de chacune d'elle.

Comme en 2015, nous veillerons à encadrer strictement nos dépenses de fonctionnement. Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, nous préserverons notre capacité d'autofinancement et un niveau d'investissement annuel satisfaisant sans recours à l'emprunt qui sera nécessaire à l'avenir pour concrétiser les grands projets qui sont actuellement au stade d'étude.

Par ailleurs, récemment, l'Inspection académique nous a annoncé la disparition programmée d'une classe de primaire à Fontain dès la rentrée 2016. Dans ce contexte, notre syndicat scolaire travaille avec la commune de Pugey à rechercher les moyens les plus adaptés au maintien de la qualité de la vie scolaire que les équipes éducatives assurent localement.

Vous le voyez, le travail ne manque pas, mais l'équipe est enthousiaste et ne manque pas d'idées donc je suis confiante.

**Le Maire,
Martine DONEY**

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Samedi 9 avril à 16h30	Conférence sur l'histoire de notre village.	Mr PINARD	Salle associative de la mairie
Vendredi 29 avril de 14h à 18h	Inscriptions au groupe scolaire	Mme BRUCKERT	Groupe scolaire
Samedi 21 mai et dimanche 22 mai	Exposition de tableaux	Mme BELLAT	Salle associative
Lundis 23 mai, 29 août, 7 novembre	Collecte de sang	Don du sang	Espace du marais à Saône
Samedi 18 juin à 19h30	Assemblée générale	Club de Foot	Salle des fêtes
Dimanche 25 septembre de 8h à 17h	Vide grenier, vide jardin, Marché	La commune de Fontain	Salle des fêtes, rue du stade

Quelques rappels...

- ✿ **Nouveaux horaires des permanences de la mairie :**
Lundi : 13h45-16h30, mercredi : 9h30-12h, samedi : 9h30-12h
Permanence de Mme le Maire : samedi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.

- ✿ **Horaires d'ouverture de la fromagerie :**
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 (13h le vendredi) et de 14h30 à 18h30.
Fermé le dimanche et les jours fériés.



- ✿ **Inscriptions à l'école :**
le vendredi 29 avril de 14h à 18h au groupe scolaire.
Les portes ouvertes à la maternelle se tiendront de 16h30 à 18h.

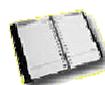
Documents à fournir :

livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé (photocopies des pages de vaccins).

Si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école, le certificat de radiation.

Si les parents sont séparés, le jugement qui précise quel parent a la responsabilité parentale et la garde de l'enfant.

Etat civil



NAISSANCES :



Rose BARILLEY, 2, impasse du Mouthier, le 7 janvier 2016.

Khalil BERNEX, 8b, rue de la Motte Féodale, le 31 janvier 2016.

Alice BAVEREL, 2 rue de la Fontaine, le 4 février 2016.

Tous nos vœux de bonheur aux parents.

DECES :



Maurice TIROLE, le 14 janvier 2016, à l'âge de 78 ans.

Michel JEANNEROD PINARD, le 15 février 2016, à l'âge de 81 ans.

Nos sincères condoléances aux familles.

Etude préalable à la création des nouveaux quartiers « Sur le Mouthier » et « Vergers Mourey »

Suite à la consultation lancée en début d'année, les élus ont retenu un bureau d'études afin d'accompagner la commune dans la démarche préalable à l'urbanisation des deux zones : il s'agit du **Collectif SAGA Cité**, groupement de 4 prestataires : un urbaniste (Benoit Rauch), une paysagiste (Fanny Cassani), un cabinet d'architectes (atelier Jérôme Cuvier) et un économiste de l' aménagement (cabinet SETIB).

Cette équipe est sensibilisée au développement durable et a travaillé sur des projets similaires aux nôtres.

L' étude, d'une durée d'un an environ, est scindée en plusieurs tranches. Dès le début de l'été, la commune disposera d'éléments de diagnostic, de faisabilité financière et de schémas d'aménagement sur les deux secteurs.

Une première réunion a eu lieu le 20 janvier dernier en présence d'élus communaux assistés de techniciens du Département, de la CAGB, de l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Besançon, de l'Agence foncière et du CAUE (Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement). Cette réunion relative à l'exposé de la méthodologie du cabinet a été suivie le 21 mars d'une présentation des premiers diagnostics et schémas d'aménagement.

Une visite de quartiers ou de lotissements susceptibles de convenir à la topographie des sites sera organisée au cours du printemps avec l'aide du CAUE.

A noter que le bureau d'études assiste la commune qui reste le maître d'ouvrage de l'opération.

Une réunion publique sera organisée afin de restituer les premières conclusions et les orientations qui se dégageront de cette étude préalable.

Laurence MOLIERE

Des travaux de rénovation nécessaires



Nos équipements sportifs, très utilisés, ont aujourd'hui besoin d'être rénovés.

Le terrain de foot :

Créé en 1987 avec le remblai utilisé lors de la réalisation de la RD104, le terrain est aujourd'hui extrêmement bosselé, d'où des risques importants de blessure. Les travaux de remise en état débuteront en juin prochain et le terrain sera indisponible pendant 1 an (il est nécessaire, pour un meilleur résultat, que le terrain ne soit pas utilisé durant un long moment). Il a fallu trouver une solution pour les équipes jouant à 11 (U18, vétérans, séniors) ; les jeunes continueront à s'entraîner et à jouer sur le terrain en sable. C'est le club US des Quatre Monts qui a accepté de nous prêter le stade de Mérey moyennant une somme de 1 500 € pour l'année. Le coût global, y compris la location à Mérey et le remplacement des deux buts, s'établit à 17 000 € environ.

A noter que tous les entraînements se dérouleront sur le terrain stabilisé à Fontain. Seuls les matchs des U18, vétérans et séniors se dérouleront à Mérey-Sous-Montrond.

Les terrains de tennis :

L'état du grillage et des poteaux nécessite qu' une réfection totale soit engagée. Afin de consolider le court éclairé, une ceinture en béton sera élaborée sur les trois côtés pour stopper l'effritement de la structure.

Des devis ont été sollicités à plusieurs entreprises et le coût de l' opération s'établit à 14 000 € environ.

Simon GAILLARD

Rénovation du groupe scolaire



Notre groupe scolaire, construit en 1975, a été adapté à plusieurs reprises pour prendre en compte l'évolution de notre démographie. Plusieurs extensions ont été réalisées pour, notamment, augmenter sa capacité, créer un préau et un gymnase. C'est un bâtiment sain situé dans un quartier adapté à sa présence, sur un site qui permet d'organiser confortablement les activités scolaires et périscolaires sur un seul lieu pour les élèves d' Arguel, Fontain et La Véze, communes adhérentes au syndicat intercommunal scolaire (SIFAL) qui exerce la compétence scolaire et périscolaire sur ce territoire.

L'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon a conduit pour le SIFAL, fin 2015, une étude prospective sur l'évolution de nos effectifs scolaires qui montre qu'après une pointe à 173 élèves en 2013 une baisse est maintenant engagée. En effet, nous accueillerons 154 élèves à la rentrée 2016 et 150 en 2019 pour de nouveau évoluer à la hausse et atteindre 165 élèves en 2024. Ces effectifs pourraient atteindre, en 2024, 175 élèves si la commune de Fontain crée une moyenne de 6 logements par an sur de nouvelles zones d'habitats entre 2020 et 2024.

Il y a lieu de noter que les éléments de la précédente étude du même type réalisée en 2009 se sont révélés très fiables. De toute évidence et si nous conservons le même périmètre de communes adhérentes, notre groupe scolaire est bien dimensionné pour l'avenir.

Cependant, une rénovation d'ensemble (efficacité énergétique, mise aux normes : qualité de l'air, accessibilité, adéquation des locaux aux activités et effectifs notamment pour le domaine périscolaire) doit être engagée.

Pour optimiser la recherche des financements et proposer une solution globale de rénovation, le conseil syndical du SIFAL a décidé à l'unanimité de mandater le 11 Février le bureau d'études JV Ingenierie de Montfaucon dans le cadre d'une démarche assistée et financée par le Conseil départemental du Doubs (65 % d'un coût global de 18 000€).

A l'issue d'une première phase (étude de faisabilité) au début de l'automne 2016 un scénario de rénovation sera présenté aux conseils municipaux des 3 communes et au syndicat intercommunal.

Avant la fin de l'année, nous finaliserons cette étude avec comme objectif le début des travaux en 2017.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancement de ce projet dans les futurs numéros de notre gazette.

Jean-Pierre VAGNE

Réfection de la fontaine du village



L'état des trois fontaines de notre commune, situées au village, à la Forêt et au Croc, se dégrade. Il nous semble primordial d'entretenir notre patrimoine ; c'est pourquoi il est envisagé de les restaurer.

En 2016, c'est la fontaine du village qui fera l'objet d'une étude de restauration totale (toiture, nettoyage des pierres, réfection des joints, traitement de l'étanchéité). Plusieurs entreprises ont été contactées dont les chantiers d'insertion. Les travaux qui pourraient débuter à l'automne, s'étaleraient sur une durée de deux mois et consisteraient à retrouver au mieux l'allure initiale de la fontaine.

Pour cela, il convient de consulter les archives départementales, de solliciter l'avis du service territorial de l'architecture et du patrimoine. Le projet de mise en eau et de fleurissement avec des plantes aquatiques est donc reporté. Cette année, la

fontaine ne sera pas fleurie. Un nettoyage a été effectué par les employés communaux et nous vous invitons à jeter un coup d'œil à ce monument qui, bien qu'ayant besoin d'un nettoyage, a belle allure avec de très belles pierres.

Laurence MOLIERE

Le club de foot en pleine action



Les matchs de football ont repris début mars avec un peu de difficulté après l'épisode neigeux qui a nécessité le report de certaines rencontres. Mais le mois de mars est aussi la période durant laquelle le club organise son concours de tarot annuel. Cette année la date du vendredi 18 avait été retenue. Comme pour toutes les manifestations, il faut préparer quelques semaines auparavant pour mobiliser un maximum de joueurs, pour acheter les lots et préparer la soirée. Ainsi un flyer a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village, des affiches ont été apposées

aux ronds-points stratégiques des environs, des annonces ont été publiées plusieurs fois sur l'Est Républicain et un message a été diffusé sur France Bleu Besançon.

84 joueurs se sont inscrits dès 20 heures, venant parfois de loin : Dole, Ornans, Fraisans, Salins Les Bains, Valdahon, Pesmes... Le concours s'est déroulé dans une ambiance familiale jusqu'au moment de la dégustation de la traditionnelle soupe aux pois. Tous les joueurs sont repartis avec un lot.

Nous remercions particulièrement les 5 personnes de Fontain qui ont participé à ce concours, et les bénévoles qui nous aident chaque année dans la logistique de cette manifestation.

Jacqueline CHABOD

Un repas des anciens très convivial



Sur un pas de ... madison



Les élus à l'œuvre



Simone Pasteur et Casimir Bole, les doyens de cette journée

Le repas traditionnel des anciens de la commune s'est déroulé le 23 janvier 2016.

94 participants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Fontain.

Madame le Maire, Martine Doney, a prononcé un discours de bienvenue et donné le départ des réjouissances.

La qualité des prestations des traiteurs Roy et Thiebaud de Baume-les-Dames, de la Fruitière de Fontain, de nos négociants en vins (Mr Chouffot et Mr Mourot), ont contribué à la réussite de cette fête.

L'accordéoniste, Daniel Bonnefoy, a animé et assuré une bonne ambiance par la qualité de ses choix musicaux.

Les deux aînés présents ont été récompensés, Simone

Pasteur, par une boîte de chocolat et Casimir Bole, par une bouteille.

Dix élus du conseil municipal ont assuré le service avec célérité.

Cette journée fût placée sous le signe du rapprochement, de la détente, de la convivialité et de la bonne humeur.

Alain GENTINE

Décoration de Noël rue du Mouthier



Après avoir sollicité et obtenu l'accord de la Mairie, quelques résidents (environ 25 personnes) du quartier du Mouthier se sont réunis un samedi de décembre avec pour objectif de décorer leur rue pour la période des fêtes de fin d'année. A l'aide, pour partie, de matériaux de récupération, de leur imagination, mais surtout avec beaucoup de bonne humeur et d'enthousiasme, petits et grands ont créé ensemble bonhomme de neige, cadeaux, pères Noël, décorations de sapin...

Ces créations ont ensuite été installées sur un terrain municipal et « inaugurées » une semaine après, en soirée, avec des chants de Noël, et même la présence du Père Noël. Environ 65 personnes ont partagé ce moment suivi d'un temps de convivialité, où chacun a apporté quelque chose à déguster ensemble : soupes, vin chaud, salé, sucré...

Le plaisir et les rires ont fait de ces moments des temps d'échanges riches et joyeux.

A renouveler peut-être l'année prochaine et, pourquoi pas, avec d'autres secteurs du village !!!

Edith BETINELLI

Des économies pour la commune



A fin de compenser la baisse des dotations de l'Etat, voici quelques initiatives mises en place par les employés communaux pour diminuer les dépenses de fonctionnement liées à l'entretien de la commune.

Les patins en caoutchouc de la lame de déneigement du tracteur doivent être remplacés tous les ans. Cette année, au lieu d'acheter des patins prêt à poser, nous avons décidé de commander chez un grossiste une grande bande de caoutchouc que les employés ont découpé aux dimensions adéquates. Le gain ainsi réalisé atteint environ 70%.

A la demande du SIFAL, les employés ont construit 70 casiers à chaussures. Les planches prédécoupées aux dimensions requises ont été assemblées à l'atelier (cf photos) à l'aide de tourillons en bois et ensuite collées et vernies, pas un seul clou n'a été employé. Un vrai travail de professionnel, d'ailleurs une 2^{ème} commande de même importance a été réalisée. Ainsi toute l'école est équipée.

En 2015, l'ensemble des travaux d'entretien de l'école (plomberie, électricité, serrurerie etc) a été réalisé par l'équipe des employés communaux.

Pour mémoire au titre de l'année 2014, le coût des interventions par des entreprises extérieures s'élevait à 3 800 €.

A noter également des travaux de réfection importants à la salle associative (joints de fenêtres, électricité, serrurerie).

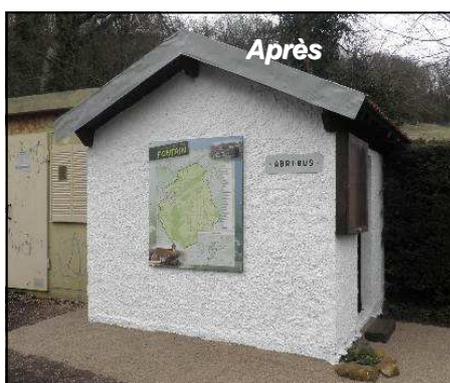
Pour 2016, pas de relâchement dans les idées pour économiser les dépenses !

Le premier projet sur la liste sera la construction d'une serre avec des éléments de récupération afin de faire pousser des semis de fleurs à moindre coût.

Merci beaucoup à Olivier et Dominique pour leur investissement et la qualité de leur travail.

Michel BOURETTE

Des plans sur Fontain



Les trois plans d'orientation de la commune sont maintenant installés.

* Le 1^{er} au centre du village sur l'abribus rue de la Fontaine proche du parking Gladoux.

* Le 2^{ème} situé sur le parking de la Forêt est fixé sur un support aluminium pour une meilleure visibilité.

* Le 3^{ème} vient tout juste d'être installé sur l'abribus à l'intersection du chemin des Mercureaux et de la route de la Chapelle.

Pour l'occasion, l'abri a eu droit à un petit lifting pour effacer les affres du temps, nettoyage au karcher et peinture sur les murs et les boiseries.

Merci à M. le Maire de Morre de nous avoir autorisés à utiliser cet abribus qui, bien que construit à l'époque par la commune de Fontain, se situe sur le territoire de Morre.

Ces plans réalisés à partir du fichier des services du Grand Besançon, sont imprimés sur un support stratifié, anti-UV, anti-graffiti et très résistant à la rayure, leur structure permet de les implanter en plein vent sans crainte de détérioration. Ces plans sont garantis 10 ans.

Michel BOURETTE

Hommage à Maurice TIROLE



Le 14 janvier, Maurice Tirole a quitté sa famille et ses nombreux amis après avoir lutté avec beaucoup de courage contre la maladie.

Qui ne connaissait pas Maurice au village ? Dès son installation avec Marie et leurs enfants dans le chalet de la Route du Fort, la famille s'intègre rapidement et totalement dans la vie associative de la commune.

Il s'inscrit au foyer rural du village en tant que membre actif et confectionne même le pain pour une fête du village.

Il est encore en activité quand il prend une licence de dirigeant au club de football et accepte d'encadrer une équipe de jeunes joueurs.

A la paroisse Maurice seconde Marie, et chaque année il se charge de couper le buis pour la fête des Rameaux ; quelques jours plus tard il prépare le chaudron pour le feu de la veillée Pascale. Il participe aussi à la mise en place de la crèche de Noël.

Mais sa plus grande passion fut la marche et Maurice intègre rapidement le groupe de marcheurs de Fontain. Maurice apprécie la nature, la montagne, le temps présent en compagnie des amis, mais il tient à garder de beaux souvenirs et l'appareil photo ne le quitte pas.

Maurice participait aussi aux après-midis du club des aînés. Les jeux de cartes ne le passionnaient pas, mais il appréciait là encore la compagnie et les sorties. Il ne manquait pas de valser quand l'occasion se présentait.

Nous ne verrons plus Maurice sillonner les chemins du village qu'il connaissait par cœur, mais nous n'oublierons pas combien il a assumé avec passion tous ses engagements.

Jacqueline CHABOD

Hommage à Michel JEANNEROD PINARD



Décès d'une personnalité engagée.

Homme entier à l'engagement sans faille, Michel a exercé de nombreuses responsabilités syndicales agricoles tant au niveau local que national. Président de la FDSEA (fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles), puis Président régional et enfin membre du bureau national de la FNSEA, il aura, tout au long de sa vie, défendu le monde agricole.

Président de la fruitière de Fontain durant de nombreuses années, il a toujours eu à cœur de pérenniser la société coopérative de la fromagerie de Fontain. Les racines, les valeurs et la foi étaient pour lui des éléments indispensables à transmettre.

Michel est parti brusquement à l'âge de 81 ans alors qu'il témoignait encore le 28 janvier dernier au 70^{ème} anniversaire de la FDSEA à Vercel.

Martine DONEY

Habitant de Fontain ou Fontinois, Fontenois, Fontanier...

Un habitant de Besançon est un bisontin, un habitant de la Vèze est un vèzois, un habitant de Fontain est un ... habitant de Fontain.

Les archives communales, de même que les archives de la paroisse ne mentionnent à aucun moment un gentilé pour les habitants de Fontain (Gentilé est synonyme de "nom d'habitants") Cette absence de gentilé oblige à chaque fois de répéter "les habitants de" si l'on veut donner une identité géographique.

Se définir par rapport à un lieu c'est faire référence à un patrimoine culturel produit d'une histoire et d'expériences de la vie quotidienne. Etre breton n'est pas être provençal ou franc-comtois tout comme être parisien n'est pas être marseillais. On peut parler d'identité territoriale et par là-même d'une forme d'identité collective. Plus communément le gentilé traduit le sentiment d'appartenance et d'attachement des citoyens à leur village. Cet aspect est d'autant plus à considérer que l'actualité ne nous permet plus de dire avec certitude si nous resterons franc-comtois ou deviendrons bourguignons-comtois ou autre.

La municipalité vous sollicite en vue de se prononcer sur le nom des habitants de la commune.

Dans un premier temps sont faites les propositions suivantes : Fontinois, Fontenois, Fontinier, Fontanier.

Dans un deuxième temps il est proposé aux habitants de dire où va leur préférence et de faire d'autres propositions.

Dans un troisième temps, aux environs du mois de mai, une commission de pré-sélection des gentilés, composée de toutes les personnes intéressées, se réunira pour établir un ordre de préférence qui sera ensuite proposé au conseil municipal qui aura à décider.

Vous êtes invités à vous exprimer sur ce sujet en transmettant un mail (mairie.fontain@wanadoo.fr) ou sur papier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Michel NOIROT

De nouveaux locaux pour la fromagerie de Fontain



Fontain est un petit village bucolique attirant et attrayant grâce à sa ruralité active qu'il a su préserver. Les exploitations agricoles éparpillées sur tout le territoire communal participent à cette beauté naturelle que nous offrons, chaque jour, la nature et le monde du vivant.

La Fruitière de Fontain qui réunit quelques-unes de ces fermes mais aussi certaines des communes avoisinantes, permet de faire un tremplin entre les citoyens et le monde paysan.

C'est un réel atout. Par sa présence, elle offre à travers sa production de Comté, de beurre, de crème, de faisselle et de Morbier (lait de la coopérative travaillé à façon), de réels produits de terroir. Les produits de la fromagerie tant appréciés et de qualité ont forgé la renommée nationale voire au-delà, de notre village.

Nous avons transféré notre magasin le 8 décembre 2015 et nous vous remercions, vous tous, clients fidèles, de nous avoir suivis à l'écart du village.

Sachez que notre vœu le plus cher est de régaler vos papilles à chaque fois que vous passerez nous rendre visite au magasin pour vous achalander. Nos vendeuses seront là pour vous accueillir le mieux possible et vous conseiller dans leurs domaines de compétences.

J'en profite pour vous donner notre nouvelle adresse et nos nouveaux horaires :



**Fruitière de Fontain
ZA Route de Pugey
25660 Fontain**

**Magasin ouvert du Lundi au Samedi : 9h00/12h00(13h le vendredi), 14h30/18h30.
Fermé Dimanche et Jours Fériés.**

Notre souhait de travailler jusqu'à treize heures le vendredi matin tient au fait que cela peut apporter de la souplesse à votre organisation matérielle et vous éviter d'attendre le samedi.

Vous pouvez aussi passer commande 48h à l'avance à notre adresse mail : fromageriedefontain@orange.fr

Bon appétit à tous.

Odile DUQUET, gérante

Une médaille d'or pour la fromagerie de Fontain

Voici une bien jolie récompense pour toute la coopérative qui s'est vue attribuer une médaille d'or pour un comté de mai 2014 au salon de l'agriculture à Paris. Ceci le 1^{er} mars, jour de mise en activité du nouvel atelier.

Cette médaille est une reconnaissance pour nos montbéliardes que vous voyez pâturer qui, à travers leur lait, expriment tout un terroir auquel s'ajoute le savoir-faire du fromager Alexandre Courderot.

C'est la deuxième fois qu'un tel prix nous est décerné avec, pour mémoire un premier trophée en 1992 avec notre ancien fromager Jean Lanchy.

C'est une réelle satisfaction au vu des efforts fournis par tous pour maintenir en activité sur notre village un outil économique où modernisme et tradition se côtoient.



L'association Fontain Temps libre : une association qui bouge



L'Assemblée générale s'est tenue le 12 novembre en présence de Madame le Maire, Martine DONEY. L'association compte à ce jour 84 adhérents dont 33 sont inscrits à la section informatique.

Parmi les activités de loisirs et festives, on peut noter, le jeudi 10 décembre : découverte des marchés de Noël en Alsace (Ribeauville, Riquewihr et Eguisheim).

Des « ateliers Mémoire » (10 séances) animés par l'Agence Régionale de Santé et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à la salle de la mairie mise à disposition par la Municipalité.

Au programme des activités :

Jeudi 21 avril : après-midi récréatif à la salle des fêtes de Fontain. Il s'agira d'un après-midi auquel participeront les adhérents des autres clubs du Plateau. Si le temps le permet, en plus de nos jeux habituels, il pourra y avoir d'autres activités en extérieur (pétanque, marche).

Jeudi 6 octobre : visite guidée de production PSA et du musée de l'aventure Peugeot à Sochaux pour tous les clubs du Plateau.

A noter :

* D'autres propositions d'activités nous seront proposées par les autres clubs du Plateau car désormais, les 11 clubs ont décidé de mutualiser leurs activités de loisirs, voyages, spectacles...

La saison 2015/2016 se terminera le **jeudi 26 mai** par un repas dans un restaurant des environs.

* FTL n'est pas seulement un club des aînés mais ouvert à toute personne qui a du temps libre pour partager des moments de convivialité, profiter des ateliers informatique...

Michel FAIVRE et Marcel GUGLIELMETTI

La suite des aventures de Cindy Collot



Après avoir remporté les championnats du monde en Bosnie en août 2014, Cindy Collot et sa coéquipière Charline Delay ont remporté les jeux mondiaux de l'air à Dubaï en décembre 2015.

Félicitations à toutes les deux !

Christine COLLOT

Ça pédale à Fontain !



Depuis l'an dernier, un petit groupe de cyclistes se retrouve le dimanche matin sur le coup des 9 h 30 quartier du Mouthier pour rouler et partager les joies de « la petite reine » avec dans l'idée de constituer une amicale cycliste : c'est fait ! l'Amicale des Vieilles Pédales de Fontain (l'AVPF pour les intimes..) est née officiellement, les statuts ont été déposés.

Son Président est Thierry Belin, le trésorier Nicolas Perrette et son secrétaire Alain Marso. Ne vous trompez pas ! Le groupe n'est pas seulement constitué de « vieilles pédales » : des jeunes aussi se sont joints à eux. Vous l'aurez compris, pas de prise de tête ... il s'agit aussi de partager de bons moments tout en « avalant du bitume ». Alors, si ça vous tente ...rejoignez les... vous les reconnaîtrez facilement équipés de leur tenue de circonstance...

Laurence MOLIERE

ALF : une saison bien remplie

La saison bat son plein et, à côté des activités permanentes (gymnastique, stretching, aquarelle, yoseikan budo, poterie, randonnée) arrivent :

3 soirées « concert » :

- Samedi 2 avril à la salle des fêtes, « Chœur de Pierre » (chorale chansons françaises).
- Samedi 8 octobre à la salle des fêtes, « l'Amandier » (chansons Brassens).
- Samedi 10 décembre à la salle des fêtes, « les Apprentis Chanteurs » (chorale) avec peut-être une surprise pour le village.

Une sortie de printemps :

- Dimanche 22 mai, autour de la Taillanderie de Nans-Sous-Saint-Anne.

Vous serez bien entendu informés par nos traditionnels mots déposés dans vos boîtes aux lettres.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les bénévoles de l'Association en particulier : Céline Gros Lambert, Michel Tirole, Jean-Michel Chauveau, Marc Girardot.

Marc GIRARDOT



Zoom sur une première exposition de peinture à Fontain

Curieux , surtout ne pas s' abstenir...

Annie-Louise Bellat vous invite **les 21 et 22 mai** à la salle associative en dessous de la mairie, pour partager un regard au travers de son travail d'artiste.

Glanées au long de ses chemins de voyages, des images et des sensations resurgissent en de multiples expressions, alliant la peinture acrylique, les collages, le figuratif et l'abstrait, et des supports inattendus tels des schistes.

Annie-Louise BELLAT

Vernissage le Samedi 21 mai, dès 15heures, où le verre de l'amitié vous sera offert.

*Ouverture de l'exposition de 10h à 12h, de 14 à 19h, le samedi et le dimanche

Pour plus de renseignements : Annie-louise Bellat : 1, impasse de Chanaux 25660 Fontain
Tel : 06 74 96 85 33 email : anilou.bell@orange.fr

A l'école...

Des ateliers de Noël qui ont émerveillé les enfants



Lundi et mardi matin 14 et 15 décembre, les classes de Brigitte et Sylvie se sont retrouvées à la maternelle pour des ateliers de bricolage et de cuisine.

Pendant que certains élèves préparaient différents gâteaux secs de Noël, d'autres décoraient des verrines et des cartes de vœux.

Petits et grands se sontentraîdés dans la bonne humeur et sont repartis fiers à la maison avec leurs présents.

Sylvie DELCEY et Jeanne MOSSE

De bonnes crêpes à l'école maternelle



Mardi après-midi 2 février, les élèves des classes de Jeanne, Sylvie et les grandes sections de la classe de Brigitte se sont retrouvés pour une activité culinaire.

Après avoir pris connaissance de la recette, les élèves ont réalisé la pâte à crêpes, puis chacun a cuit sa crêpe. C'est avec enthousiasme qu'ils ont pu les déguster natures, garnies de confiture, de sucre ou de pâte à tartiner.

Bravo aux jeunes cuisiniers !

Sylvie DELCEY et Jeanne MOSSE



On fête carnaval à la maternelle



Une journée amusante pour les enfants

Mardi matin 9 février, les élèves des classes de Jeanne et Sylvie sont arrivés à la maternelle déguisés.

Après le défilé des princesses, des animaux, des super-héros, des cow-boys, des chevaliers..., les élèves sont allés rendre visite aux classes élémentaires. Ils étaient fiers et heureux de montrer leurs déguisements aux plus grands.

Ils se sont ensuite retrouvés autour d'une table garnie de beignets, cookies, petits gâteaux, bonbons, boissons...offerts par les parents. Quelle belle fête de carnaval !

Sylvie DELCEY et Jeanne MOSSE

La classe de neige



Vue du centre Georges Moustaki aux Moussières



Lundi 4 janvier 2016, nous sommes partis sous la pluie pour notre classe de neige aux Moussières et nous sommes arrivés très enthousiastes sous la neige qui est restée toute la semaine.

Nous avons visité la fromagerie ainsi que le musée de l'abbaye de Saint Claude. Le reste du temps nous avons profité des pistes de ski, de la neige et de la piscine. C'était génial !!!

Valérie BESANCON et la classe de CM1-CM2

Séjour aux Moussières : les commentaires des enfants

J'ai été joyeuse quand j'ai joué avec mes meilleures copines.

J'ai été content quand à la piscine j'ai joué avec des balles.

J'ai aimé quand on a fait la récréation dans la neige.

J'ai été surpris d'avoir un beau lit et de dormir avec mes copains.

J'ai été amusé par mon copain quand il a fait le clown.

J'ai été joyeuse de faire du ski.

J'ai été très contente de faire la boum avec les grands



Les CP de la classe de Brigitte

Vive la neige aux Moussières !



Les classes de GS-CP, et de CE1 ont rejoint les « grands » de l'école du 6 au 8 janvier. Après une arrivée inespérée de la neige, les élèves ont pu skier sous les bons conseils des moniteurs ESF.

« On était comme à l'hôtel » ont dit des enfants.

En effet, ce centre de vacances « Georges Moustaki » caché à 1100m, au fond du Haut Jura, réserve bien des surprises : une piscine couverte, et des chambres confortables.

Beaucoup d'enfants de cet âge partaient pour la 1^{ère} fois en dehors du cocon familial et sans les parents.

Valérie HALBERT-CADET



Merci à tous !

Merci :

A tous les parents qui nous ont encouragés et accompagnés dans nos actions.

Aux habitants des villages qui ont participé par leurs achats de gâteaux de ménage et de papillotes.

A l'association 1,2,3...Soleil qui a préparé les papillotes.

A la boulangerie de Morre pour la préparation des gâteaux de ménages.

A la fromagerie, à la société Cornu, aux pharmacies de Morre et de Beure et à la boulangerie de Morre qui ont accepté que l'on dépose une tirelire dans leur commerce.

Aux mairies et à l'association 1.2.3...Soleil pour leur participation financière.

Aux maîtresses d'avoir eu l'idée de partir et d'avoir réalisé ce projet.



Pascale HAGENBACH

Un programme bien rempli



LE PERISCOLAIRE :

Nous revoilà de bonne humeur et plein d'entrain pour le plus grand bonheur de vos enfants (On l'espère !).

Plusieurs semaines se sont écoulées et nous constatons que vos enfants ont bien grandi...mais pas nous !

Bref, c'est parti ! Nous continuons à proposer des ateliers cuisine ainsi que des jeux sur le temps du périscolaire le soir. Mais, nous constatons qu'avec les journées bien chargées, vos enfants ont besoin de plus de temps libre (on s'adapte, nous sommes là pour ça !)

Sur le temps du midi, nous proposons des petits jeux et prioritairement pour les petits qui ont besoin d'être plus accompagnés.

Vos enfants sont de très bons mangeurs, même si parfois les plats servis ne sont pas ce qu'ils attendaient. Eh oui steak frites, ce n'est pas tous les jours !

TAP :

Revenons toujours à ce même sujet : la réforme des rythmes scolaires qui enjolivent nos journées !

Nous constatons que sur les temps d'activités périscolaires, nous accueillons toujours autant d'enfants voire un peu plus qu'au début de la mise en place de la réforme. La proposition TAP ou périscolaire semble (je l'espère) mieux convenir aux familles. Nous continuons donc sur cette lancée. Vers l'infini et au-delà !!

MERCREDIS :

Avec Maud, nous continuons à accueillir vos enfants dans la bonne humeur, nous essayons de proposer un panel d'activités aussi diversifiées que possible. Les sorties sont toujours très appréciées, la sortie au théâtre de l'espace nous a permis de découvrir un très beau spectacle de danse, l'association « Mets ta blouse » nous a fait découvrir la peinture... Mais la chasse aux trésors Star Wars a sans doute été l'activité la plus appréciée. Grâce à vos enfants, Yoda a été sauvé, et l'étoile noire détruite.

Vacances d'hiver : Fête ton anniversaire !



Bon anniversaire !!

Après une première période d'école, il était temps de faire une pause. Et pourquoi ne pas faire un thème autour des anniversaires ? Et si, encore mieux, la date anniversaire des enfants était tous les jours ?

Ainsi, du lundi 15 au vendredi 19 février, ce sont 35 enfants qui ont été accueillis au centre de loisirs de Fontain. Et ils ont pu fêter leurs anniversaires tous les jours !!! Accompagnés de Christelle, Gabrielle, Samuel et Pauline, ils ont profité de la journée Pirate avec une chasse aux trésors, de la journée « Monstres et compagnie » avec la confection du repas des petits monstres, ou encore de la journée « Cowboys et Indiens ».

Semaine super, souvenirs au top et le petit plus, les enfants repartaient chaque jour avec un petit cadeau.

La semaine s'est terminée par une sortie à Royal Kids à Dole, où la mascotte leur a appris quelques pas de danse... Journée sous le thème de la bonne humeur.

Vacances d'avril : la tête dans les nuages

Cette fois, nous partons au milieu des nuages pour imaginer, inventer, rêver dans ce beau ciel bleu (quand il fait beau !) Nous devons notamment retrouver les plans de notre machine volante qui ont été volés. Mais je ne vous en dis pas plus, les informations suivront prochainement. Une sortie au parc animalier du Hérisson nous emmènera à la découverte des Faucons....

Pauline DUVAL

Nous serons ouverts du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2016 pour les vacances d'avril (inscriptions dès aujourd'hui), du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet et du lundi 22 août au mercredi 31 août 2016 pour les vacances d'été.

Contact : Pauline DUVAL: 03-81-57-25-44 ou francas.fontain@orange.fr

Activités domestiques et de bricolage :

Les activités domestiques, de bricolage, de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique tronçonneuse, perceuse, etc... ne doivent pas être cause de gêne pour le voisinage.

A cet effet les travaux ne doivent être réalisés qu'aux horaires suivants :

Pour les particuliers : en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00. Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Le dimanche et jours de fêtes de 10h00 à 12h00.

Pour les entreprises : de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h00 sauf le dimanche et jours de fête.

Piscines :

Selon le code de l'urbanisme il est nécessaire de déclarer préalablement en mairie toute installation de piscine enterrée ou non d'une surface supérieure à 10 m².

Il est obligatoire de doter sa piscine d'un dispositif anti-noyade lorsqu'elle est non close et enterrée même partiellement. De jour comme de nuit le propriétaire ou occupant de la piscine doit maîtriser les bruits causés par l'usage de ces installations.

Fumées :

Tout brûlage est rigoureusement interdit sur le territoire de la commune.

Les barbecues sont tolérés dans la mesure où ils n'occasionnent aucune gêne aux habitations voisines.

Taille des haies :

Il faut tailler les haies qui dépassent sur la rue.

Vous devez obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bord de voies.

Il est strictement interdit de déposer sur les trottoirs, sur les chemins communaux et tout espace public des déchets verts.

Une déchetterie est à votre disposition à Saône : RD 104 25660 SAONE - Tél/Fax : 03 81 55 80 60.

Ouverture en hiver du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 13h à 15h50. Ouverture en été du lundi au vendredi de 9h à 11h50 et de 13h à 17h50. Le samedi de 9h à 17h50.

Vitesses excessives :

Suite à de nombreuses plaintes de riverains (certains d'entre eux, excédés par la vitesse excessive de voitures dans les rues de notre village ont été amenés à contacter la gendarmerie) la commune a adressé des courriers de mise en garde aux automobilistes qui ont la fâcheuse tendance à « appuyer sur le champignon » sur des voies à l'intérieur des lotissements (en particulier dans le quartier Mouthier / Prays) et sur des routes communales, notamment route du Fort.

N'oublions pas que ces voies sont empruntées chaque jour par des écoliers collégiens ou lycéens empruntant les transports collectifs. Des jeunes enfants jouent aux abords de leur maison (de plus en plus nombreux avec le retour des beaux jours), des riverains, habitants ou non le village se promènent, profitant du splendide panorama qu'offre notre village.

Si ces mises en garde ne sont pas suivies d'effets, elles seront complétées par des contrôles inopinés de la gendarmerie.

Nous avons réfléchi à aménager le secteur Mouthier / Prays afin de limiter la vitesses excessive (qui est de 50 km/h mais qui pourrait tout à fait être abaissée à 30 !). Un panneau a été installé rue du Mouthier afin de rendre prioritaires les véhicules circulant dans le sens montant. Gageons que l'intervention de la commune auprès des véhicules ciblés et / ou le cas échéant celle de la gendarmerie éviteront à la commune des dépenses d'aménagements sécuritaires alors que le bon sens doit prévaloir. Rappelons quand même que la grande majorité de nos habitants sont respectueux des règles du code de la route dans notre village.

Martine DONEY

Tragique destinée d'un chat



Nous voulons vous conter l'histoire de Bianca une petite chatte d'un an et demi, vive, espiègle et très câline qui apportait beaucoup de joie dans l'un des foyers du village. Comme chaque matin, le 6 janvier 2016, elle quitte sa maison pour vaquer à ses occupations qui sont : l'exploration, la balade autour de notre lotissement, mais aussi les champs, les forêts alentours et bien sûr la chasse. Car un chat est de par sa nature un chasseur (souris, mulots mais aussi oiseaux).

Or, notre pauvre petite Bianca ne savait pas qu'elle chassait sur une propriété privée et que cela allait lui coûter la vie. Parce qu'elle était en train d'attraper quelques oiseaux que l'homme nourrissait, celui-ci énervé, pris son fusil et tua notre chère Bianca.

La possession d'une arme à feu n'autorise nullement à tuer un animal domestique. Qui est le vrai prédateur ?

Par ce geste aussi bête que stupide et rempli d'intolérance, une famille de votre village déplore la disparition tragique de son compagnon à quatre pattes.

Famille DA SILVA

La mairie condamne cet acte odieux. L'utilisation d'une arme à feu à l'encontre d'un animal domestique et aux abords d'une voie de circulation de surcroît est intolérable et répréhensible par la loi. La commune conseille, par conséquent, aux habitants de porter plainte auprès de la gendarmerie si un tel acte était commis à l'encontre de leur animal.